
VILLE DE SAINT-RAYMOND

La Ville de Saint-Raymond dessert une population d'environ 11 000 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre :

<p align="center">PRÉPOSÉ ÉTUDIANT AU SERVICE DES LOISIRS POSTE TEMPORAIRE</p>

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du directeur du service des loisirs et de la culture, la personne aura comme principales fonctions de participer à l'entretien ménager, au montage et démontage et à l'exécution de différentes tâches nécessaires au bon fonctionnement des événements et activités présentés par le Service des loisirs et de la culture.

Principales responsabilités

- Procéder à l'entretien ménager des différents locaux;
- Monter et démonter des salles ou sites extérieurs en fonction des activités ou événements présentés;
- Travailler au poste d'accueil du centre multifonctionnel.

Exigences

- Être aux études à temps plein
- Être âgé d'au moins 15 ans
- Être disponible pour travailler selon un horaire variable (jour, soir, fin de semaine)

Compétences

- Capacité à travailler physiquement pour le montage et démontage des sites
- Capacité à travailler harmonieusement en équipe
- Capacité à travailler avec le public
- Capacité à prendre des initiatives et à faire preuve de jugement
- Capacité à planifier et gérer les priorités

Traitement

L'horaire de travail est variable en fonction des activités présentées. La rémunération est déterminée selon la grille salariale des employés à temps partiel du Service des loisirs. En 2021, le salaire horaire se situe entre 13,50 \$ et 15,40 \$.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae, au plus tard le 7 mai 2021, à monsieur Jean Alain, directeur du Service des loisirs et de la culture, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à info@villesaintraymond.com.

<p>Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.</p>
--